

n° 2

Septembre 2005

Le bulletin de l'ASPS



Association sans but lucratif
Avenue Marie-Henriette 7
4900 Spa
Tél. : 087/77 58 16
e-mail : asps@chez.com
site web : www.chez.com/asps
Numéro d'entreprise : 473.642.585

Le 18 mars 2004, la nouvelle tombait comme un couperet. Sur proposition du Ministre Foret, le Gouvernement wallon adoptait le principe de révision du plan de secteur Verviers-Eupen. Ceci pour y inscrire le "contournement nord" de Spa (tracé n°10 ou "Reickem") dans le massif forestier du Staneux. Attentive à suivre toutes les étapes de la procédure, l'ASPS fourbissait ses armes!

Trois mois plus tard, suite aux élections régionales, un nouveau Gouvernement était mis en place. Certains dossiers s'affirmaient comme prioritaires. D'autres faisaient leur apparition à l'agenda politique. D'autres encore s'effaçaient, dans l'attente de jours meilleurs...

Parmi ceux-ci, le projet de contournement de Spa. Il faut dire que des projets d'une toute autre ampleur concentrent, depuis, l'attention du Gouvernement wallon. Il s'agit principalement de la liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux-Beaufays et de la E420 (dédoulement de la N5 au sud de Charleroi et liaison Couvin-Brûly). Deux projets qui portent également atteinte aux milieux naturels et humains. Deux projets qui mobilisent également des associations qui luttent pour préserver leur patrimoine, leur environnement. Mais pendant ce temps, sur le front spadois, rien de nouveau.

Hélas, si rien ne bouge au niveau du tracé Reickem, le projet de transport ferroviaire de la production de Spa Monopole n'a, à notre connaissance, pas beaucoup évolué non plus. Sous l'ancienne législature, des études

techniques et financières avaient été menées, malgré certains haussements d'épaules sceptiques, voire sarcastiques... La faisabilité de cette solution pour les quantités destinées aux Pays-Bas était établie. Restait à régler le problème (bien réel pour une firme commerciale) d'un léger surcoût

par rapport au transport routier.

La solution pourrait être apportée par la flambée du prix du pétrole (multiplié par deux en l'espace d'un an). D'autant que rien ne semble pouvoir freiner cette évolution principalement imputable à une augmentation forte de la demande (+ 4% sur l'année 2004) alors que les capacités de production de l'or noir stagnent. Alors que le souci de préserver l'environnement n'a pas pu amener la décision politique nécessaire pour passer de la route au rail, les contraintes économiques vont peut-être le réaliser!

Ainsi, la solution "de bon sens", celle de "l'homme de la rue", finira-t-elle par s'imposer. Heureusement, la vigilance des citoyens aura, en attendant, permis d'éviter le pire. La Région wallonne en a vu trois exemples (dont deux à Spa) ces dernières années: la pétition de 10.000 signatures pour la

(Suite à la page 2)

(Suite de la page 1)

sauvegarde du Staneux déposée par notre association au Parlement wallon en 2002 et les récents référendums de Spa (rond-point) et Huy (parc des Récollets).

La population de notre commune, dont la vie associative est particulièrement riche, illustre donc bien cette évidence: le rôle de citoyen responsable ne se résume pas à celui d'électeur. Mais, au-delà des oppositions sur tel ou tel "gros dossier", les citoyens et le monde politique peuvent – et doivent - se retrouver pour oeuvrer ensemble à la préservation de notre patrimoine commun. C'est là notre réelle volonté.

Dégradation des écosystèmes

« En 2004, la planète Terre s'est empiffrée d'énergie » : constat affligeant, alors que toutes les observations scientifiques démontrent que, à politique inchangée, le réchauffement planétaire touchera de plein fouet l'équilibre fragile des écosystèmes, tant terrestres que marins.

Certes les variations climatiques ont toujours existé dans l'histoire de la Terre mais l'échelle de temps de ces phénomènes, exprimée en milliers ou millions d'années, n'a rien de comparable celle des modifications climatiques actuelles. Au cours des temps géologiques, la planète a subi de profondes mutations des écosystèmes, mais vu la lenteur des processus, les populations végétales et animales ont pu migrer, s'adapter et se diversifier. L'extinction des espèces, compensée par l'apparition d'espèces nouvelles, fait partie des processus naturels de l'évolution. Les paléontologues comptent la disparition d'une espèce tous les 100 ans en moyenne depuis le début de l'ère primaire (il y a environ 500 millions d'années). Mais depuis l'ère « industrielle », la destruction des milieux aquatiques et terrestres s'accélère de manière fulgurante. En moins de 400 ans, l'homme a réussi à faire disparaître 150 espèces de vertébrés supérieurs, soit une espèce tous les 2,7 ans. D'une manière générale, 12% des oiseaux, 25% des mammifères et 32% des amphibiens sont aujourd'hui menacés d'extinction.

Tous les écosystèmes de la planète, marins, côtiers, fluviaux ou terrestres se dégradent à une vitesse effarante : les glaciers alpins fondent à vue d'œil, nos plages sont devenues de véritables déserts, oiseaux, batraciens et chauves-souris tentent de survivre dans nos campagnes noyées de pesticides.

Plus grave encore car sournois, de nombreux insectes – dont les abeilles - disparaissent dans l'indifférence générale... Le visionnaire Einstein disait déjà: « La disparition des abeilles sonnera le glas de l'humanité ».

L'homme assiste impuissant à son propre naufrage...

Mieux encore, il l'observe et l'analyse depuis l'espace. De ce point de vue, notre espace vital se résume à l'épaisseur d'une feuille de papier. Une feuille de papier vierge que nous barbouillons frénétiquement de routes et autoroutes pour mieux urbaniser, mieux exploiter, mieux profiter et, pas si accessoirement que ça, polluer. Mais une croissance infinie sur une terre finie est impossible. C'est mathématique.

« La vie, c'est comme une dent : on n'y prête guère d'attention, on se contente de mâcher, puis on s'aperçoit qu'il est trop tard » (Boris Vian).

Proximité et logique

Le projet controversé prévoit donc une route à travers le massif forestier dans sa partie la plus proche du centre de Spa (Promenade Reickem – Frahinfaz).

Or, le domaine Sol Cress et le nouveau centre thermal sont également implantés dans cette même zone. La publicité faite pour ces deux pôles touristiques invoque, entre autres, les aspects calme et tranquillité. "Ambiance conviviale à proximité d'une forêt de 1300 hectares" pour le premier et "intime harmonie avec la nature" pour le second.

En outre, les diverses publications de l'office du tourisme vantent, et à juste titre, la qualité et l'intérêt des promenades environnantes – un monument est d'ailleurs dédié aux créateurs de ces promenades!

Tout cela serait logique et attractif si ... à 500 mètres de "cet endroit où tout parle de calme et de sérénité" ne se dessinait une route forestière ravageuse.

En effet, outre les nuisances ordinaires d'une route "à camions" – bruit et pollutions diverses – c'est toute l'infrastructure des promenades qui est massacrée. Or, il ne faut pas s'y tromper: l'essentiel des touristes pédestres fréquentent la forêt de proximité, c'est-à-dire celle du nord de Spa. Le parcours Santé et les balisages des circuits de Sol Cress l'attestent à suffisance.

D'ailleurs, et pour tordre le cou à l'idée simpliste que l'opposition à la route ne porte que sur le sauvetage de "quelques arbres", il faut rappeler que le tourisme spadois mise et doit continuer à miser sur son environnement particulier: une perle dans un écrin de verdure. Il est donc économiquement rentable d'insister sur cet aspect.

Et, tant qu'à faire des études plus ou moins scientifiques sur certaines opérations de prestige, il ne serait peut-être pas inutile d'estimer l'apport pour la ville des touristes attirés par les promenades tant vantées.

Transport bi-modal

Le terme de transport multi-modal est généralement employé pour décrire toutes les techniques qui combinent plusieurs modes de transport. Par exemple les con-

tainers embarqués sur une péniche, un train, un camion ou un bateau. Ou encore les camions qui «prennent le train» pour traverser les Alpes suisses (technique de «l'autoroute roulante»). Dans le transport bi-modal, ce sont les remorques de camions qui, montées sur des bogies, tiennent lieu de wagons. Cette technique, notamment utilisée en Allemagne, pourrait apporter une réponse aux contraintes liées au transport de la livraison de la production de Spa Monopole. Le transport bi-modal à la rescousse du Staneux?



Solution rapide ?

Un argument des partisans de la route de contournement consiste à dire qu'elle peut être réalisée

rapidement et que le rail ne pourra être rentable que dans plusieurs années.

L'augmentation rapide du prix des produits pétroliers, la libéralisation progressive du rail et les aides financières européennes du programme Marco-Polo pourraient rendre le rail compétitif plus vite que l'on ne croit. Si l'on examine tous les actes administratifs à réaliser préalablement aux travaux et la durée de ceux-ci, on constate que le premier camion ne pourrait pas rouler dans le Staneux avant ... sept ans !

Modification du plan de secteur avec enquête publique, étude d'incidences, avis des instances officielles et permis d'urbanisme prendront cinq années. La réalisation des travaux durera, elle, deux ans. Ceci sans compter d'éventuels recours que des partisans de la protection du Staneux pourraient introduire ...

La procédure a débuté officiellement le 18 mars 2004 par un arrêté du gouvernement wallon, mais s'est aussitôt interrompue dans l'attente de la désignation du bureau qui effectuera l'étude d'incidences sur l'environnement. Cette première étape de la procédure prend déjà plus de temps que prévu !

A la demande des autorités spadoises, c'est le Ministre Michel Foret (MR) qui a initié la procédure. Depuis, c'est le Ministre André Antoine (Cdh) qui est en charge du dos-

Tâches	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7
Modification du plan de secteur							
Avant-projet de plan de secteur (18 mois) Arrêté du gouvernement wallon Désignation du bureau d'études d'incidence Consultation volontaire du public Analyse des alternatives de tracés Adoption de l'avant projet de révision du plan de secteur	18/03/2004 						
Etude d'incidence (11 mois) Analyse des alternatives de tracés Choix d'un ou plusieurs tracés Etude approfondie							
Enquête publique, avis et adoption (8 mois) Adoption provisoire de la mod. De PS par le GW Préparation de l'enquête Enquête publique (45 j) Avis des Conseils communaux Avis de la CRAT et du CWEDD Decision du gouvernement wallon d'adoption définitive							
Permis d'urbanisme (18 mois) Elaboration du dossier Introduction du dossier Traitement du dossier Décision							
Adjudication des travaux (6 mois)							
Réalisation des travaux (24 mois)							

sier. Ce dernier ne le considère peut-être pas comme une priorité, heureusement pour nous ! De plus l'échéance des élections communales d'octobre 2006 nous laisse supposer que le projet de route pourrait ne redémarrer qu'après pour aboutir au plus tôt en... 2014.

Rond-point

Le présent bulletin est peut-être l'occasion de préciser, vis-à-vis de nos membres et sympathisants, notre position assez peu "officielle" et visible dans la polémique (et sa fin heureuse) qui a animé Spa en 2004.

Dès la connaissance du projet de rond-point Place Royale, les réactions ne se sont pas fait attendre. Il est apparu très rapidement qu'un certain nombre de personnes (dont la plupart de nos membres d'ailleurs) étaient prêtes à s'impliquer dans la lutte.

Cela étant, trois éléments ont motivé notre position "en retrait". D'abord, un noyau efficace d'opposants avait déjà posé les jalons d'une première action. Ensuite, la position de notre asbl était – et est toujours – que si un sujet peut être pris en charge par un groupe qui partage nos options, il est plus facile de collaborer que de vouloir "coller notre étiquette". Et enfin, notre position

claire contre le projet de route dans le massif forestier, qui reste LE motif de base de notre existence, pouvait être un élément de polémique supplémentaire dans la discussion "rond-point". Voilà pourquoi vous comprendrez aisément l'apparente absence de notre association. L'essentiel en définitive reste que l'objectif ait été atteint et qu'il réponde à nos souhaits.

Tribune

La pérennité du geste à travers le Patrimoine Spadois.

Que de richesse dans le mot Patrimoine !

Patrimoine :

- 1 / Patrimoine de famille, Héritage.
- 2 / Patrimoine culturel d'un pays, ses œuvres, ses monuments, ses traditions.
- 3 / Patrimoine héréditaire, génétique d'un individu.

(Robert 2005)

Si on s'arrête à la deuxième définition, patrimoine culturel d'un pays, d'une région, d'une ville, d'un quartier, d'une maison, d'une façade,...et que l'on se trouve dans une ville au passé cosmopolite comme nous le montre « Le Livre d'Or », tableau peint par Antoine Fontaine (1894), on doit inévitablement se pencher sur ses fondations pour construire son avenir.

Nous pourrions, grâce à l'éclectisme de son architecture et de tout ce qui la compose, façades, toitures, corniches, pierres de taille, balcons, fenêtres et autres éléments de décoration nous permettre de rêver un peu : **pourquoi pas Spa, ville pilote pour sa restauration**, Pouhon Pierre le Grand, Galerie Léopold et bientôt le Waux- Hall travaillé dans un esprit patrimonial et artisanal comme veut le faire l'Institut du Patrimoine Wallon. Sans oublier les initiatives que la ville ne manquera certainement pas de nous proposer lors des prochaines journées du Patrimoine les 10 et 11 septembre 2005. Et dans toute cette mouvance, **pourquoi pas plus fort encore, une pérennité du geste à travers le Patrimoine Spadois ?** La ville retrouvant par là la richesse de son passé !

Paul Mordan

Dîner campagnard

C'est ainsi que se forment les traditions : pour la troisième année consécutive, nous vous convions à un **dîner campagnard**.

Quoique le souci du patrimoine spadois s'invite aussi à la fête, l'occasion est belle d'aborder d'autres sujets, de lier connaissance, de se retrouver... tout cela dans une ambiance conviviale, en toute simplicité. Cuisine du terroir et convivialité ont participé au succès des deux éditions précédentes. De même que des conditions atmosphériques clémentes. C'est pour « assurer » ce dernier point que nous avons décidé d'avancer quelque peu la date. Le dîner aura lieu le **dimanche 9 octobre 2005 au barbecue du terrain de football de Nivezé**.

Il n'est évidemment pas interdit d'amener à cette rencontre parents et/ou amis, sachant toutefois que le nombre de places est limité (une cinquantaine de personnes).

Renseignements pratiques

Lieu : Nivezé, près de Spa – Terrain de football (près de l'Eglise).

Date / heure : Dimanche 09 octobre 2005 à partir de 11 h pour l'apéritif.

Menu : Apéritif – Potage – Potée aux légumes de saison – Tarte et café.

Participation : 10 € pour les adultes et 6 € pour les enfants (Boissons non comprises)

Inscription par téléphone (087 77 18 23 ou 087 77 58 16)
Paiement au CCP 000-0072296-31

si possible **avant le 30 septembre 2005**.

